

elle produit donc un nombre relativement petit de descendants au cours de sa vie et les naissances se répartissent sur plusieurs années.

Grâce aux transferts d'embryons, les éleveurs pourront améliorer de 12 à 20 fois plus rapidement leurs troupeaux, en transplantant les embryons des vaches de grande valeur aux vaches de moins bonne qualité.

Pour le moment, on vise aux trois objectifs suivants: 1) Faire des transplantations pour le compte d'éleveurs de bovins; 2) former de nouveaux experts qui pourront à leur tour réaliser des transplantations d'embryons; 3) poursuivre d'autres recherches en vue d'améliorer les résultats des transplantations.

Les intéressés pourront suivre des cours (donnés en français et en anglais). Il y aura également des cours de trois à six semaines, à l'intention des vétérinaires et d'autres personnes possédant déjà les connaissances requises pour suivre le cours abrégé.

Les premières expériences sur les transplantations d'embryons de lapines eurent lieu à Cambridge, en Angleterre, en 1890. D'autres chercheurs firent plus tard des expériences sur les femelles de moutons et de cochons. A Sainte-Anne-de-Bellevue, le premier veau résultant d'une transplantation naquit en 1973. La méthode comprend, outre la transplantation proprement dite, l'administration d'hormones afin de multiplier les périodes de fécondité des vaches et les embryons qu'elles produisent.

Des érudits étrangers visiteront le Canada

Pour la deuxième année consécutive, le Bureau canadien d'éducation internationale a constitué une liste de professeurs, d'assistants de recherche et d'agrégés d'universités étrangers qui visiteront les universités, les collèges et les ministères canadiens au cours de la présente année universitaire. La liste a été préparée d'après les réponses reçues à la date limite du 15 août 1975.

Trente-six maisons d'enseignement ont fourni des renseignements sur les professeurs invités. De plus, sept organismes nous ont fait parvenir des détails sur les universitaires étrangers qu'ils font venir au pays. Cette année

nous avons une liste de 660 universitaires: 568 dans la section anglaise, 70 dans la section française, et 22 autres qui se rangent dans l'une ou l'autre section. Les érudits viennent des pays suivants: les États-Unis, la France, l'Allemagne de l'ouest, la Belgique, la Finlande, la Norvège, le Danemark, la Suède, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni, l'Irlande du nord, la Grèce, la Suisse, l'Autriche, la Turquie, la Pologne, la Hongrie, les Pays-Bas, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, Israël, l'Iran, l'Égypte, le Liban, Chypre, l'U.R.S.S., le Japon, l'Inde, le Bangla-Desh, le Pakistan, le Taïwan, les Philippines, la Corée du sud, Hong Kong, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Cameroun, la Zambie, l'Afrique du sud, le Nigéria, le Malawi, l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Venezuela, la Jamaïque, Trinidad, St-Vincent, et le Mexique.

Près de 150 professeurs québécois enseignent en France

Près de 150 professeurs québécois sont partis pour aller enseigner en France durant un an. Ils sont originaires des quatre coins du Québec. Pendant leur absence, ils sont remplacés par un nombre à peu près égal de professeurs venus de France.

Le but de ces échanges est de fournir à un certain nombre d'enseignants l'occasion de confronter et d'approfondir les réalités pédagogiques françaises et québécoises.

En sept ans, soit de 1968 à 1975, ce programme de coopération franco-québécois a permis l'échange de 1,000 professeurs entre les deux communautés francophones.

Le recrutement des futurs candidats aux échanges pour l'année scolaire 1976-77 est déjà commencé.

Nouveau programme de coopération

En vertu d'un nouveau programme de coopération France-Québec, 76 enseignants du secteur professionnel des niveaux secondaire et collégial ont fait un stage de perfectionnement de six semaines en France au cours de l'été dernier.

Le but de ce stage d'été est de permettre la comparaison des programmes d'études, des méthodes d'enseignement et du matériel didactique des deux

pays et d'étudier les aspects de la terminologie française employée dans les disciplines enseignées. On veut aussi permettre aux professeurs de se familiariser avec les aspects pratiques de l'enseignement dans telle ou telle discipline, par exemple dans la fabrication mécanique ou dans l'électronique.

L'euthanasie, thème du colloque d'Edmonton

"L'euthanasie, amie du mourant ou exécutrice des hautes œuvres", telle était la question qu'ont débattue les délégués au colloque tenu le printemps dernier à Edmonton sous l'égide de l'Association des hôpitaux catholiques du Canada.

Selon M. Daniel Maguire, professeur de théologie à l'Université Marquette de Milwaukee, Wisconsin (É.-U.), il est moral et devrait être légal, dans certaines circonstances, de prendre des mesures pour provoquer le décès.

M. Morris Schumiatcher de Regina, ancien président de l'Association du Barreau canadien, Section nationale des libertés civiles, a répliqué que la "mort douce" n'était qu'une nouvelle appellation pour le meurtre.

M. Maguire a soutenu que le recours à l'euthanasie assurait une fin acceptable à la vie quand les conditions minimales de l'existence humaine avaient disparu, d'autant plus que les progrès de la médecine ont accru la possibilité pour le médecin de laisser un patient agoniser indéfiniment. Il a ajouté que la définition des conditions minimales de vie dépendaient du patient en cause.

M. Schumiatcher a pour sa part déclaré que l'euthanasie est une solution inhumaine à des problèmes sociaux et économiques et qu'elle crée plus de difficultés qu'elle n'en résout, notamment des problèmes de conscience et de morale car elle s'inspire d'une attitude selon laquelle la vie humaine peut être manipulée et écourtée à volonté.

Ces questions sont plus graves que ne le sont les souffrances de quelques personnes car elles mènent à l'érosion et à la perte des valeurs morales.

Déclarant qu'un médecin n'a pas davantage le droit de sacrifier un patient en se libérant de son obligation de le guérir qu'un avocat n'a le droit d'abandonner son client pour aller défendre une cause sociale plus grande, M. Schumiatcher a affirmé qu'un méde-